

# Rapport public Parcoursup session 2020

Ecole Sup. IMS - BTS - Services - Gestion de la PME (5522)

## Les données de la procédure

| Formation d'affectation                                    | Jury            | Groupe   | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission | Rang du dernier admis | Taux minimum boursier | Taux bac pro |
|--|-----------------|--|----------------------------|---------------------------|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| Ecole Sup. IMS - BTS - Services - Gestion de la PME (5522) | Jury par défaut | Bacheliers professionnels toutes séries        | 9                          | 107                       | 32                                 | 37                    | 12                    | 27           |
|  | Jury par défaut | Tous les candidats sauf les Bac professionnels | 25                         | 297                       | 126                                | 196                   | 12                    | 27           |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser au management et à la gestion des entreprises ainsi qu'à leur environnement économique et juridique  
Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale  
Disposer de compétences relationnelles propres aux activités de gestion de la PME  
Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion  
Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

## Attendus locaux

Manifester de l'intérêt pour les très petites, petites ou moyennes entreprises

Se projeter dans des environnements professionnels variés

Manifester de l'intérêt pour exercer des activités nécessitant :

- une grande polyvalence
- la mise en œuvre de compétences communicationnelles
- et impliquant une compréhension globale de l'entreprise

Savoir communiquer et apprécier le travail collaboratif

Etre capable de s'adapter à ses interlocuteurs, aux moyens et aux supports disponibles pour réaliser ses activités

S'exprimer à l'écrit avec rigueur en respectant orthographe et syntaxe

S'exprimer à l'oral avec rigueur

Rechercher et organiser l'information

Comprendre et analyser une documentation

Réaliser des calculs mathématiques simples (opérations de base)

Communiquer avec aisance en langue française et dans une ou plusieurs langues étrangères.

Mobiliser ses connaissances technologiques ou ses expériences professionnelles et justifier d'une culture de l'entreprise dans ses dimensions économiques, juridiques et managériale

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

### ***MATIERES ENSEIGNEES***

Culture générale et expression

LV1 anglais

LV2 (allemand ou espagnol)

Culture économique, juridique et managériale

Gérer les relations avec les clients et les fournisseurs

Participer à la gestion des risques

Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines

Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

Communication

Atelier de professionnalisation

***12 semaines de stage***

**Taux de réussite 2017 : 92,6 %**

**Taux de réussite 2018 : 72 %**

**Taux de réussite 2019 : 93,3 %**

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

- Possibilité d'une **initiation LV3** au Japonais (en fonction des effectifs)
- Option théâtre
- **Charte ERASMUS+** pour l'Enseignement Supérieur
- Centre d'examen agréé du Test **TOEIC**
- Aide à la recherche de stage
- Suivi individuel en entreprise
- Transmission d'offres d'emplois aux étudiants diplômés

[www.ims-nantes.com](http://www.ims-nantes.com)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux s'est opéré cette année en raison du contexte sanitaire en télétravail par les membres de la commission des vœux. Aucun entretien d'orientation n'a pu se tenir.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

En premier lieu, les membres de la commission ont porté une attention particulière à l'ensemble des appréciations des bulletins et à la formulation du projet de formation. En cas de réorientation, le regard porté au projet de formation a été déterminant.

Une vigilance toute particulière a été également portée sur la régularité dans l'investissement, le comportement et la participation.

Les membres de la commission d'examen des vœux ont également examiné les notes obtenues sur les bulletins transmis. Les notes de français, mathématiques, des matières commerciales, économiques et juridiques lorsqu'elles sont présentes ont revêtu un caractère déterminant dans le choix des candidats. Les moyennes obtenues dans les autres matières y compris les langues vivantes ont également participé à la détermination du classement. Enfin les membres de la commission ont regardé attentivement les annotations de la fiche avenir, les activités saisies par le candidat dans toutes les rubriques en prenant en compte le contenu et la qualité de la rédaction.

Il est conseillé aux candidats présentant un souhait d'intégrer cette formation de porter une attention particulière à la rédaction du projet de formation.

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux  | Critères retenus par la commission d'examen des vœux  | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères  | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique   | Notes obtenues et appréciations des professeurs dans les différentes disciplines du baccalauréat préparé ou obtenu.                 | Les membres de la commission d'examen des vœux ont également examiné les notes obtenues sur les bulletins transmis. Les notes de français, mathématiques, des matières commerciales, économiques et juridiques lorsqu'elles sont présentes ont revêtu un caractère déterminant dans le choix des candidats. Les moyennes obtenues dans les autres matières y compris les langues vivantes ont également participé à la détermination du classement. | Appréciation des notes par matière et de l'évolution au cours de la scolarité.                                | Essentiel                       |
|   | Pour les candidats en réorientation, les résultats ou appréciations obtenus lors d'une ou plusieurs éventuelles formations suivies. | Examen de l'ensemble des notes et appréciations sur les bulletins fournis y compris dans le supérieur.  | Appréciation des notes par matière et de l'évolution au cours de la scolarité.                                | Essentiel                       |
|   | Notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat.   | Examen des notes obtenues aux épreuves comparé aux résultats présents sur les bulletins.  | Examen des notes et appréciations des matières concernées.  | Très important                  |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Compétences en communication écrite et orale, compétences relationnelles, capacité à évoluer dans des environnements numériques.    | Examen de l'ensemble des appréciations dans toutes les disciplines et de l'appréciation générale de chaque bulletin.  | Appréciations relatives à la progression, à l'acquisition des compétences. Fiche Avenir. projet de formation. | Essentiel                       |

|   |  |   |  |           |
|---|--|---|--|-----------|
| Savoir-être   | Les savoir-être (attitude face au travail, sérieux, persévérance,...) du candidat tels qu'exprimés dans les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire. | Examen des appréciations dans toutes les disciplines et de l'appréciation générale de chaque bulletin.  | Appréciations relatives au comportement, à l'assiduité, à la participation en classe.... | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée.  | Avis du Conseil de classe et du Chef d'établissement sur la capacité à réussir la formation souhaitée.  | Avis sur la fiche Avenir.  | Essentiel |
|   | La connaissance par le candidat des attentes et finalités de la formation.   | Bonne connaissance attendue de la formation et de ses débouchés (poursuite d'études ou métier).         | Contenu et qualité de la rédaction du dossier.   | Essentiel |
|   | La pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation.   | Capacité à se projeter dans la formation en lien avec le projet professionnel souhaité.                 | Projet de formation motivé par le candidat.  | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | La volonté de s'investir sur des projets, vie sociale.   | Capacité à s'investir dans des projets, vie associative, activités sportives, vie de l'établissement... | Fiche Avenir et centres d'intérêts.  | Important |

**Signature :**

Axelle de LEENHEER,  
Proviseur de l'établissement Ecole Sup. IMS